



Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'État en Ille-et-Vilaine - 3ème échéance

Voies routières nationales dont le trafic est supérieur à 3 millions de véhicules par an (8 200 véhicules/jour)

Recensement des bâtiments Points Noirs du Bruit (PNB) - Rennes Métropole

Réseau national : RN 157 (PR 33 + 400 au PR 41 + 800)

Communes : Brécé

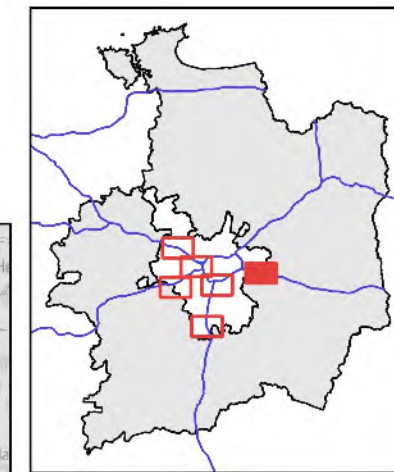
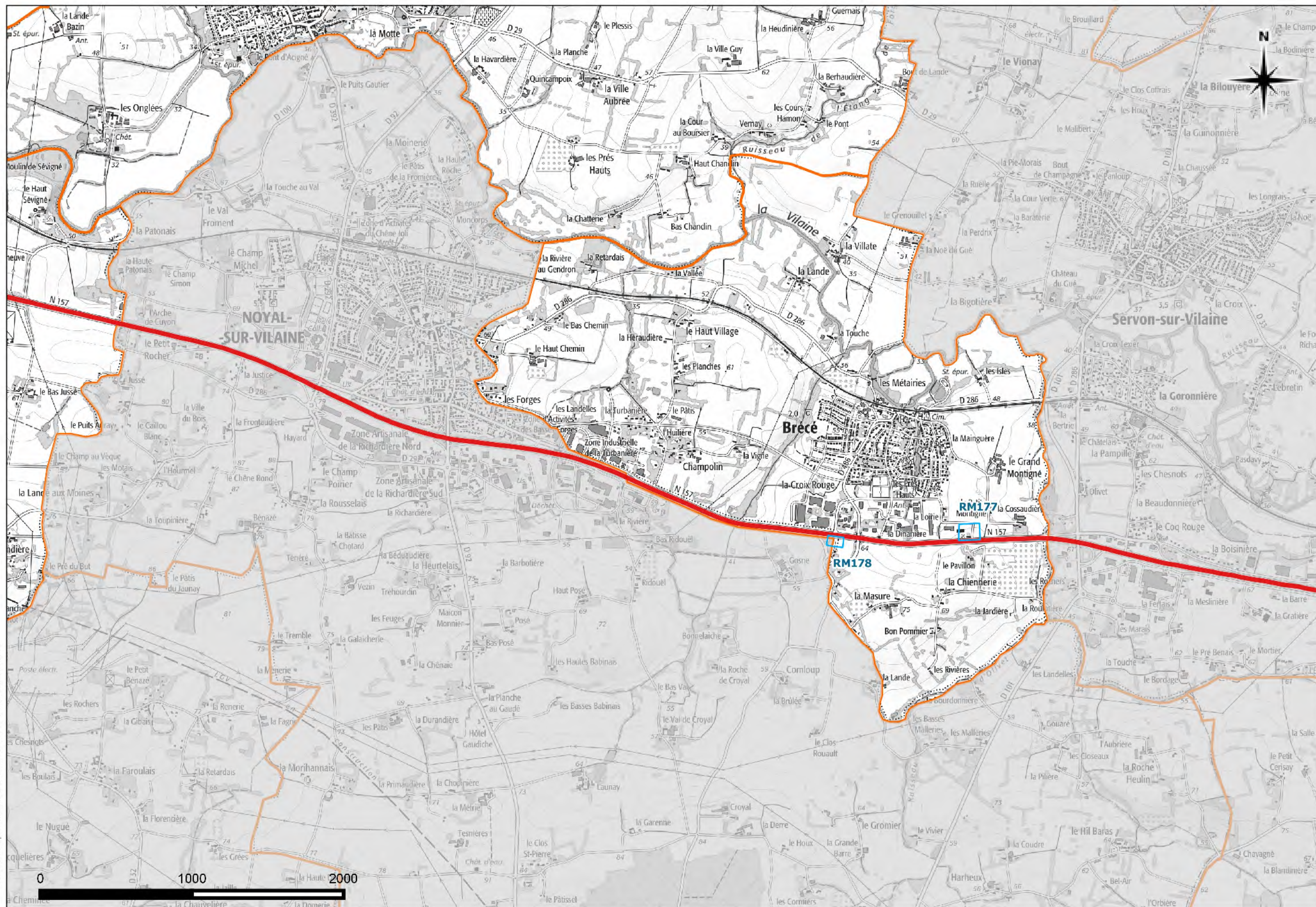


Planche n° 6



Zone de recensement

Hors Rennes Métropole
 Limite communale
 Limite départementale

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'État en Ile-et-Vilaine - 3ème échéance



Voies routières nationales dont le trafic est supérieur à 3 millions de véhicules par an (8 200 véhicules/jour)

Recensement des bâtiments Points Noirs du Bruit (PNB) - Rennes Métropole

Réseau national : RN 157 (PR 33 + 400 au PR 41 + 800)

Communes : Brécé

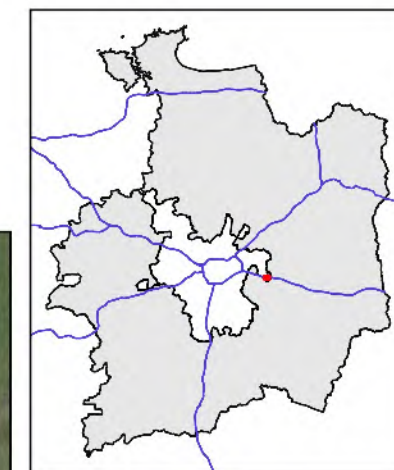
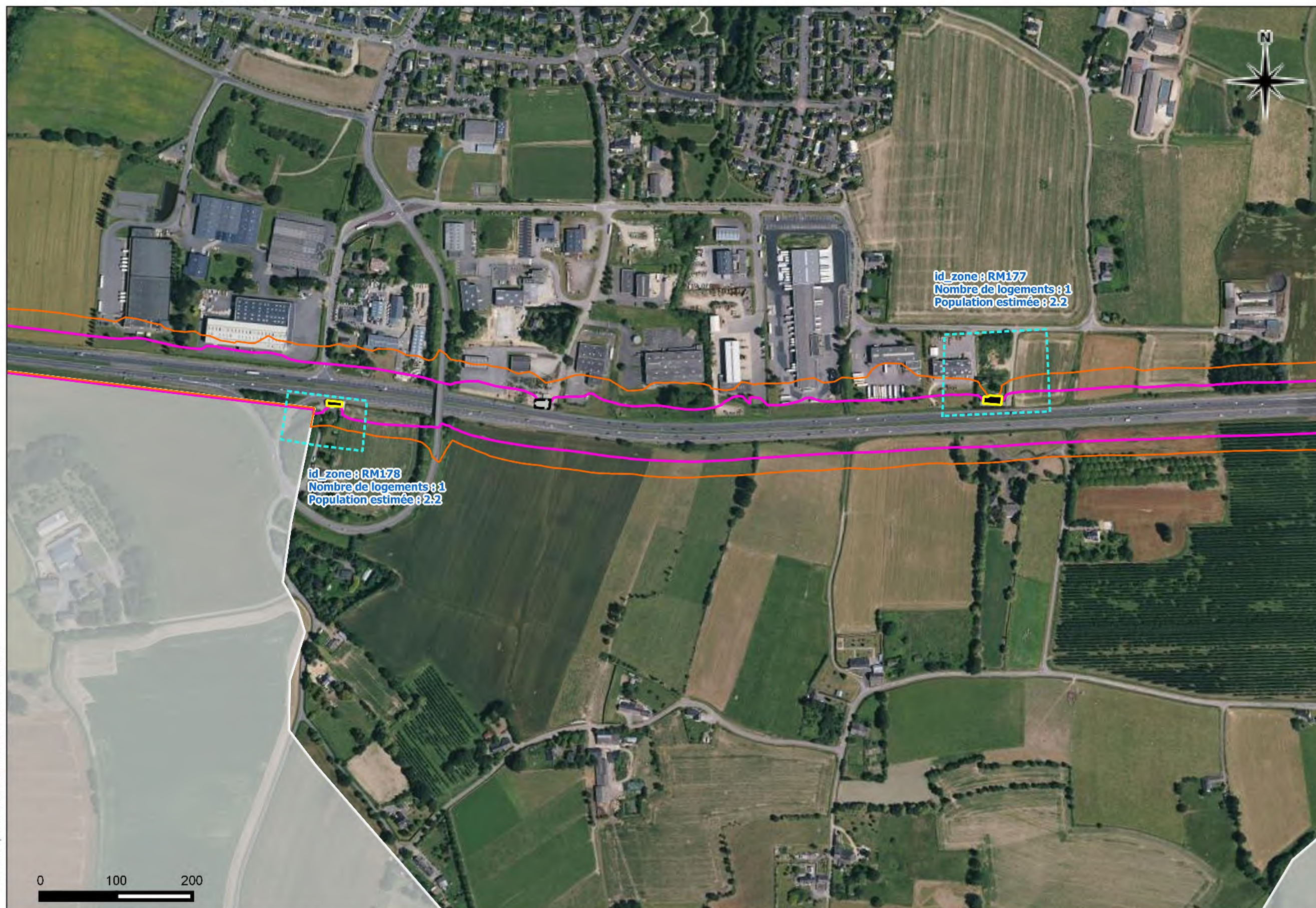


Planche
n° RN157



Cartes de dépassement
des valeurs limites (type C)

Lden ≥ 68 dB(A)
 Ln ≥ 62 dB(A)

Zone de recensement

Recensement des bâtiments PNB

- bâtiment exposé, répondant aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé ne répondant pas aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé non concerné (garage, hangar, commerce,...)
- bâtiment exposé traité

Ecran anti-bruit

existant

Hors Rennes Métropole